

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Arabe

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Arabe (9235)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 33%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Arabe (9235)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	386	356	70	30

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Arabe (9235)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	309	289	62	26	86,7 %
			Masculin	77	67	8	4	13,3 %
			Total	386	356	70	30	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Arabe (9235)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	15	15	2	0	0 %
				Sans mention	94	94	16	12	41,4 %
				AB	77	77	21	12	41,4 %
				B	43	43	23	4	13,8 %
				TB	8	8	3	1	3,4 %
				Total	237	237	65	29	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	3	0	0	0 %
				Sans mention	42	42	3	1	100 %
				AB	17	17	2	0	0 %
				B	5	5	0	0	0 %
				TB	4	4	0	0	0 %
				Total	71	71	5	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	0	0	
				Sans mention	17	17	0	0	
				AB	15	15	0	0	
				B	9	9	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				Total	44	44	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	11	1	0	0	
				AB	11	1	0	0	
				B	8	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	32	2	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	
				Total	2	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Arabe (9235)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	208	208	52	23	76,7 %
			En réorientation	114	93	17	7	23,3 %
			Non scolarisés	48	46	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	10	3	0	0	0 %
			Autres	6	6	1	0	0 %
			Total	386	356	70	30	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Arabe (9235)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Qualité de l'expression écrite et orale en français Qualité de l'expression écrite et orale dans les deux langues étrangères de la formation Capacité d'analyse, de raisonnement et ouverture sur le monde	français, philosophie, histoire-géographie, les deux langues du parcours	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir	Appréciations du conseil de classe sur la Fiche Avenir, notamment dans les champs "Méthode de travail" et "Autonomie"	Complémentaire
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation Cohérence du projet et adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation Intérêt pour la formation exprimé dans la lettre de motivation	Lettre de motivation Appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée "Fiche Avenir".	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les langues étrangères du parcours, curiosité pour les questions sociétales	Rubrique « Activités et centres d'intérêt »	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- o Notes de français en première et dans les épreuves anticipées du bac. Notes de Français langue étrangère et/ou certification de niveau B2 pour les étudiants non francophones.
- o Notes de première et terminale dans les deux langues du parcours concerné. Notes du baccalauréat dans ces mêmes matières pour les candidats détenteurs de ce diplôme ou tout autre élément téléchargé dans les documents (notamment certification) qui puisse documenter le niveau B1 minimum quand le candidat n'a pas étudié l'une de ces langues dans le cadre scolaire et qu'aucune note dans cette langue ne figure sur les relevés téléchargés par l'établissement scolaire.
- o Notes de première et terminale en histoire géographie, en mathématiques ou en enseignement scientifique, notes de terminale en philosophie, notes du baccalauréat dans ces mêmes matières pour les candidats détenteurs de ce diplôme.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La CEV tient à rappeler : • qu'un niveau B2 minimum en français est exigé. Les candidats qui préparent ou qui ont obtenu un diplôme de fin d'études secondaires étranger sont invités à télécharger dans l'onglet « Documents » tout élément qui atteste de ce niveau minimum. • qu'un niveau B1 minimum est exigé dans chacune des deux langues du parcours. Les débutants dans l'une ou les deux langues du parcours choisi ne sont pas admis dans la formation. • qu'un candidat qui n'a pas étudié dans le cadre de l'enseignement secondaire l'une des deux langues du parcours visé doit attester qu'il a bien un niveau B1 minimum dans cette langue. Ce candidat est donc vivement invité à télécharger dans l'onglet "Documents" tout élément qui atteste son niveau dans ladite langue. La CEV tient à préciser que le fait de déclarer être né dans un pays étranger, avoir une famille d'origine étrangère, avoir visité un pays étranger, etc. ne suffit pas à attester un niveau B1 dans une langue étrangère.

Signature :

Daniel Mouchard,
Président de l'établissement Université Sorbonne
Nouvelle Paris 3